RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Arrêté du 21 JAN. 2019
portant composition du comité technique spécial de service de la DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche, M Philippe Vinçon

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 27 juin 2011 portant institution des comités techniques au ministère chargé de l'agriculture ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats pour le comité technique spécial de service de la direction générale de l'enseignement et de la recherche ;

Arrête

Article 1er

La composition du comité technique spécial de service de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche est fixée comme suit :

Titulaires	Suppléants
1. Mme Géraldine BONNIER (CFDT)	1. Mme Espérance BRENDLE (CFDT)
2. M Rachid BENLAFQUIH (CFDT)	2. M François-Xavier JACQUIN (CFDT)
3. Mme Elisabeth ROUSSEAU (CFDT)	3. Mme Lydia DARCY (CFDT)
4. Mme Domitille MEAU (CFDT)	4. M Régis PIECHOWIAK (CFDT)
5. Mme Jacqueline CADET-DUBOIS (CFDT)	5. M Jean-Jacques GAILLETON (CFDT)
6. Mme Sylvie VERDIER (CGT FSU)	7. Mme Anne MEBAREK (CGT FSU)
7. M Jean-Paul THIBAULT (CGT FSU)	8. Mme Brigitte KOVACS (CGT FSU)

Article 2

Le directeur général de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche est responsable de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 21 JAN. 2019

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,
M Philippe Vinçon